

Maitre d'oeuvre et Contractant Général

276 Chemin De Machy
 69380 Chasselay

📞 06 37 17 65 88

✉️ fbg@actemi.com

🌐 actemi.com

RCS Lyon 847 622 883

TVA : FR81847622883

CHANTIER

Joseph Chapelle
 11 Rue Joseph Chapelle
 69008 Lyon

CLIENT

THE GOOD SOCIETY
 8 cours franklin roosevelt
 69006 Lyon
 SIRET : 883 540 460 00010
 ✉️ c.thibierge@mygoodinvest.com

Lot 2 - 42,90m²

N°	Désignation	Qté.	Unité	Prix U. HT	TVA	Total HT
1	Plâtrerie - Peinture					
1.1	Cloisons isolées 120 mm Doublage Optima 120 avec isolation laine de verre de 120mm et BA13 Fourniture et mise en oeuvre d'un doublage, composé de 1 plaques de plâtre BA 13, fixées sur une ossature métallique type F47 compris isolant de 120mm avec R = 3.75 m ² .K / W, de type GR32 de chez ISOVER, Référence ISOVER : 83311, Certificat ACERMI n° : 02/018/100.	55.9	m ²	60,00 €	5,5 %	3 354,00 €
1.2	Plafond horizontal SANS ISOLATION sur rails avec tige filetée et BA13	42.9	m ²	46,00 €	10 %	1 973,40 €
1.3	Cloison 72/48	19.53	m ²	58,00 €	10 %	1 132,74 €
1.4	Bloc porte prépeint HT 2040 Larg 930 RD HPERF	2	u	350,00 €	10 %	700,00 €
1.5	Peinture porte	2	u	91,50 €	10 %	183,00 €
1.6	Préparation des murs	55	m ²	13,00 €	10 %	715,00 €
1.7	Peinture Murs TVA R	189.32	m ²	28,00 €	10 %	5 300,96 €
1.8	Peinture Plafonds	42.9	m ²	29,00 €	10 %	1 244,10 €
1.9	Boiseries - peinture	22	m ²	32,00 €	10 %	704,00 €



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne

N°	Désignation	Qté.	Unité	Prix U. HT	TVA	Total HT
Plâtrerie - Peinture : 15307,20 €						
2	Electricité					
	Compris dans le devis électricité, les chauffages électriques type fluide thermoactif - Chambre : 1000W Pièce à vivre : 1500W Sèche serviette salle d'eau 750W					
2.1	Entrée Type	1	u	697,26 €	10 %	697,26 €
2.2	Séjour Type	1	u	1071,37 €	10 %	1071,37 €
2.3	Tableau de communication NEO GRD1 QUAD	1	m²	245,00 €	10 %	245,00 €
2.4	Tableau 3 rangées	1	u	1986,73 €	10 %	1986,73 €
2.5	WC Type	1	u	159,22 €	10 %	159,22 €
2.6	SDB Type	1	u	1174,20 €	10 %	1174,20 €
2.7	Cuisine Type	1	u	2763,27 €	10 %	2763,27 €
2.8	Chambre Type	2	u	786,42 €	10 %	1572,84 €
2.9	Fourniture et pose de VMC	1	u	460,00 €	10 %	460,00 €
2.10	caissons pour VMC	1	u	375,00 €	10 %	375,00 €
2.11	F/Pose trappe de visite	1	u	163,75 €	10 %	163,75 €

Electricité : 10668,64 €

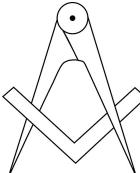
3	Sols & carrelages et faïences					
3.1	Ragrément	42.9	u	31,25 €	10 %	1340,63 €
3.2	Fourniture et pose de carrelage au sol 60x60cm et plinthes assorties y compris colle et joint (prix moyen du carrelage 40€/m²)	42.9	m²	118,75 €	10 %	5094,38 €
3.3	Fourniture et pose de faïence y compris colle et joint (prix moyen 40€/m²)	7	m²	118,75 €	10 %	831,25 €

Sols & carrelages et faïences : 7266,26 €

4	Plomberie					
4.1	Bac douche 90	1	u	662,00 €	10 %	662,00 €
4.2	Mitigeur douche	1	u	149,00 €	10 %	149,00 €
4.3	Paroi douche	1	u	520,00 €	10 %	520,00 €
4.4	Meuble salle de bains	1	u	900,00 €	10 %	900,00 €
4.5	WC Bati	1	u	812,50 €	10 %	812,50 €
4.6	habillage bati-support	1	u	187,50 €	10 %	187,50 €
4.7	Attente LL LV	2	u	129,00 €	10 %	258,00 €
4.8	Evier Mitigeur	1	u	149,00 €	10 %	149,00 €



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne



ACTEMI SAS - 276 Chemin De Machy 69380 Chasselay
Capital de 3000 € - RCS Lyon 847 622 883 - TVA :
FR81847622883
RCP et décentrale : L'Auxilliaire n° 320.230187 - 20 Rue
Garibaldi 69006 Lyon (France)

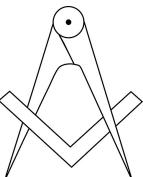
N°	Désignation	Qté.	Unité	Prix U. HT	TVA	Total HT
4.9	Plomberie - réseau	1	u	3 125,00 €	10 %	3 125,00 €
						Plomberie : 6 763,00 €
5	Divers					
5.1	Nettoyage et évacuation de fin de chantier	1	u	562,50 €	10 %	562,50 €
						Divers : 562,50 €
6	Gros oeuvre - Escalier					
6.1	Entreprise Générale TVA 10%	1	u	5 850,00 €	10 %	5 850,00 €
	Réalisation d'un chevêtre maçonné pour passage de l'escalier Chevêtre maçonné					
6.2	escalier en colimaçon, D160 et hauteur maxi 200, Escalier a un diamètre de 120 cm La hauteur de l'escalier est de 299 cm. Les marches sont en bois de hêtre multiplex	1	m ²	1 892,80 €	10 %	1 892,80 €
6.3	Réalisation d'une ouverture en sous-œuvre A valider suivant étude structure	1	m ²	4 940,00 €	10 %	4 940,00 €
6.4	Isolation horizontale par panneaux rigides en laine de roche à haute résistance mécanique de 40 mm d'épaisseur par 1.20 x 0.60 m. R = 1,05 (m ² .K/W) – Main d'œuvre – PANNEAU NU RIGIDE LAINÉ DE ROCHE HRM 1.20 X 0.60 M X 40 MM SOL – FILM POLYETHYLENE 15/100 ÉP	12	m ²	49,14 €	10 %	589,68 €
6.5	Béton de gravillon dosé à 350 kg de ciment, fabriqué sur le chantier par bétonnière pour radier en béton armé (coffrage et armature en sus). – Main d'œuvre – Béton de gravillon dosé à 350 kg/m ³	2.5	m ³	472,75 €	10 %	1 181,88 €
6.6	Coffrage perdu type treillis soudé enrobé d'un film PVC pour ouvrage isolé d'infrastructure. – Main d'œuvre – Treillis soudé enrobé polyéthylène thermosoudé en panneau 2,00 x 2,40 m pour coffrage perdu – Bastaing en sapin de pays pour bois de coffrage - 63 mm x 160 mm - longueur 4,00 m à 5,00 m – POINTES TETE PLATE ORDINAIRE 70X18 Ø 3,5MM	12	m ²	53,95 €	10 %	647,40 €

Gros oeuvre - Escalier : 15 101,76 €

7 Fenetres



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne



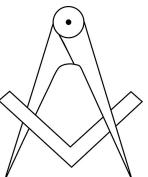
ACTEMI SAS - 276 Chemin De Machy 69380 Chasselay
Capital de 3000 € - RCS Lyon 847 622 883 - TVA :
FR81847622883
RCP et décennale : L'Auxilliaire n° 320.230187 - 20 Rue
Garibaldi 69006 Lyon (France)

N°	Désignation	Qté.	Unité	Prix U. HT	TVA	Total HT
7.1	<p>Fenêtre 2 vantaux</p> <p>Haut 1400 mm x Larg 1400 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Carrelet 68 mm . Essence Bois : Pin . Laquage monocolore Blanc 9016 . Vantail ouvrant à la française . Hauteur allège (du dessous de la menuiserie au sol fini) : 1000 mm . Ouverture intérieure . Vantail principal en droite tirant (vue intérieure) . Performance thermique vitrage : Ug (W/K.m²) = 1,1, Rw (dB) = 36(-1;-5), Uw (W/m².K) = 1,4 	1	ens	1671,94 €	5,5 %	1671,94 €
7.2	<p>Porte-fenêtre 1 vantail avec imposte</p> <p>Haut 2150 mm x Larg 920 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Carrelet 68 mm . Essence Bois : Pin . Laquage monocolore Blanc 9016 . Vantail ouvrant à la française . seuil alu PMR . Performance thermique vitrage : Ug (W/K.m²) = 1,1, Rw (dB) = 36(-1;-5), Uw (W/m².K) = 1,4 	1	ens	2207,25 €	10 %	2207,25 €

Fenetres : 3879,19 €



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne



ACTEMI SAS - 276 Chemin De Machy 69380 Chasselay
Capital de 3000 € - RCS Lyon 847 622 883 - TVA :
FR81847622883
RCP et décennale : L'Auxilliaire n° 320.230187 - 20 Rue
Garibaldi 69006 Lyon (France)

MODES DE PAIEMENT

 Virement bancaire

IBAN FR76 1027 8073 7400 0207 7520 136
BIC CMCIFR2A

 Chèque

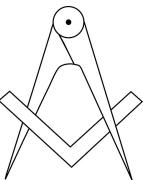
Total HT	59 548,55 €
TVA 5,5 %	276,43 €
TVA 10 %	5 452,28 €
Total TVA	5 728,71 €
Total TTC	65 277,26 €
Net à payer	65 277,26 €

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Mention "Bon pour Accord", date et signature



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne



ACTEMI SAS - 276 Chemin De Machy 69380 Chasselay
Capital de 3000 € - RCS Lyon 847 622 883 - TVA :
FR81847622883
RCP et décennale : L'Auxilliaire n° 320.230187 - 20 Rue
Garibaldi 69006 Lyon (France)

Article 1 : Acceptation du marché

Après signature du devis par les deux parties, le marché est conclu aux conditions fixées ci-après. Ces conditions s'appliquent nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales éventuelles de nos clients, sauf acceptation écrite de notre part de tout ou partie de ces conditions. Ces conditions générales peuvent également être modifiées par des conditions particulières dûment acceptées par les deux parties et précisées sur ce devis. La signature par le client et l'entreprise de ce devis implique leur accord total sur : la nature des travaux, la consistance, les équipements fournis, le prix des travaux, ainsi que sur les conditions générales d'évolution des prix et d'exécution des travaux de l'installation et les clauses particulières ci avant énumérées

Article 2 : Validité de l'offre

La présente offre est valable pour une durée maximale de un mois à compter de sa date. Passé ce délai, nous pourrons réviser les prix en appliquant les hausses intervenues sur le prix des fournitures et des coûts de main d'œuvre par application du coefficient de révision relevé sur le tableau publié par le journal " le bâtiment artisanal " calculé d'après l'index bâtiment national BT, ainsi que les différents paramètres inclus dans notre proposition ceci donnant lieu alors à un nouveau devis.

Article 3 : Conclusion de la vente

Le contrat n'est conclu entre les parties qu'à compter de notre réception de ce devis avec votre signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour travaux ». En aucun cas, une commande ne sera considérée comme définitive si elle n'est pas accompagnée d'un acompte de 30 % du montant total TTC du devis.

Article 4 : Délais d'exécution des travaux

Les délais exprimés dans ce devis concernant le début prévu des travaux, comme leur durée d'exécution, ne sont donnés qu'à titre indicatif. S'ils s'avéraient différents lors du déroulement réel du contrat, cela ne pourrait entraîner en aucun cas une annulation partielle ou totale de la commande, ni donner lieu à des pénalités, des dommages – intérêts, ou une révision du montant net à payer exprimé sur ce devis.

Article 5 : Clause de réserve de propriété

De convention expresse et sans qu'il soit possible d'y déroger, nous demeurons propriétaire de nos fournitures jusqu'à parfait paiement de la commande, en application de la loi N° 80 – 335 du 12 Mai 1980.

Article 6 : Modalités de paiement

Nous acceptons les paiements par chèques libellés à notre nom en notre qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale (Décret n° 79-638 du 27 Juillet 1979).

Le paiement doit s'effectuer de la façon suivante, par chèques libellés à l'ordre de ACTEMI SAS :

- Un acompte de 30% à la commande,
- Un versement du solde à réception de la facture.

En cas de retard de paiement, nous pourrons suspendre toutes les commandes et travaux en cours sans mise en demeure préalable ni préavis et sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de retard de paiement, une indemnité sera applicable de plein droit dès le dépassement des conditions de règlement prévues ci-dessus. Celle-ci sera calculée par application au montant des sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

En cas de non-paiement de l'échéance, l'ensemble des créances sur le client au titre d'un ou de plusieurs contrats devient exigible, huit jours après une « mise en demeure à payer » demeurée vaine, adressée au client par nous, par lettre recommandée. En cas de recouvrement par voie contentieuse, les sommes dues seront majorées de 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à titre de clause pénale.

Article 7 : Travaux supplémentaires

Les travaux non prévus au devis initial feront l'objet de devis additifs signés du client ou de bons de commandes séparés, indiquant au moins les bases d'estimation des prix, les conditions et le cas échéant, la durée de la prolongation du délai d'exécution prévu par le devis initial.

Article 8 : Réception des travaux

Dès l'achèvement des travaux exécutés par l'entreprise, le client ou son représentant et l'entreprise se réuniront pour signer le « constat de réception des travaux », ou « PV de réception ». Toutefois, en l'absence de constat de réception des travaux signés par les deux parties, il est expressément convenu que tout paiement des travaux à hauteur d'au moins 95 % manifestera la volonté non équivoque du client de réceptionner et vaudra réception sans réserve ; la date de la réception sera alors celle du règlement qui permet d'atteindre ce seuil de 95 %

Article 9 : Garantie

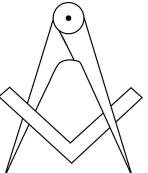
La garantie est due à compter de la date du « constat d'achèvement des travaux » ou à défaut, de la date de règlement des 95% du montant de la facture. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces présentant un défaut de fabrication ou de montage de l'installation reconnu par le fabricant et l'entreprise. La durée de la garantie est conforme à la norme européenne.

Article 10 : Attribution de juridiction

Tout litige dérivant du contrat et des présentes conditions générales est de la compétence du tribunal de la juridiction du siège de l'entreprise ACTEMI SAS.



Scannez le code QR pour retrouver votre devis en ligne



ACTEMI SAS - 276 Chemin De Machy 69380 Chasselay
Capital de 3000 € - RCS Lyon 847 622 883 - TVA :
FR81847622883
RCP et décentrale : L'Auxilliaire n° 320.230187 - 20 Rue
Garibaldi 69006 Lyon (France)